

Séance du 1^{er} septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 1^{er} septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAUVAGNON, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PEYROULET Bernard, Maire

Présents : Mmes et MM ALLANOT, BAREILLE, BERGÉ, CAMPOS, CAPDEVILLE, CAYRON, CHAPOTHIN, DOUARD, GELIZE, HUSTET, LACROIX, LAFAILLE, LALANNE, LANDRIEU, LAPLACE-NOBLE, LENOIR, PEYROULET, REIMANN, SENTAURENS, TADDEI, VIRLOGEUX

Absent ayant donné procuration :*****

Absent excusé : MM MALABAT, PROVENCE

Secrétaire de séance : M. CAYRON.

oo

Objet : *Personnel - Augmentation Temps de Travail*

Monsieur le Maire indique que pour des raisons de service liées à l'accroissement des effectifs scolaires, il y a lieu de modifier la durée hebdomadaire de travail de trois emplois.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

DECIDE ▪ de porter, à compter du 4 septembre 2023

-un poste d'Adjoint Technique de 22 heures (temps de travail initial) à 24 heures (temps de travail modifié)

-un poste d'Adjoint Technique de 25 heures (temps de travail initial) à 27 heures (temps de travail modifié)

- un poste d'Adjoint Technique de 30 heures (temps de travail initial) à 33 heures (temps de travail modifié)

PRECISE ▪ que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Ainsi délibéré les jour mois et an que dessus.

Pour copie conforme certifié exact.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,



Gérard CAYRON

Bernard PEYROULET

NOMBRE DE MEMBRES		
Exercice	Présents	Votants
23	21	21

CONVOCAATION	
Date :	28/08/2023
Affichage :	28/08/2023